

L'indigne et l'indigné

« Un homme avait deux fils [...] » (Lc 15, 11).

Nous connaissons bien la suite. Les uns se reconnaissent dans le fils prodigue, indigne, parti gaspiller inconsidérément sa part d'héritage. D'autres, au contraire, comprennent l'indignation de l'aîné devant la fête qu'organise son père pour le retour de son frère, qui ne s'est pas comporté en bon fils. N'y a-t-il pas là bel et bien injustice ?



Pour goûter la parabole de Jésus, il faut quitter ses chaussures de fils et mettre celles d'un père. Si vous aviez eu peur de perdre votre enfant, ne seriez-vous pas fou de joie de le voir revenir vivant, quoi qu'il ait fait durant son absence de la maison ? Sans doute que, si l'aîné avait été père, lui aussi, il aurait compris le geste de son paternel. Peut-être devient-on un bon fils et un bon frère le jour où l'on devient père à son tour, quand on éprouve la peur viscérale de perdre son enfant. L'aîné n'avait pas cette peur au ventre. Il était frère, pas père. Il ne pouvait pas encore entrer dans la joie des retrouvailles.

Au quotidien

Dimanche 31 mars 2019

Carême IV « C »

Vers Pâques !



Pour quel motif Jésus raconte-t-il la célèbre parabole dite de l'enfant prodigue au chapitre 15 de l'Évangile de Saint Luc ?

Sûrement pas pour nous faire réaliser que nous sommes faibles et pécheurs. Cela nous le découvrons assez facilement. Ou du moins, si nous ne le faisons pas, des gens autour de nous s'en chargeront charitablement !

Ce que Jésus veut révéler, c'est la bonté accueillante de son Père. Non seulement part-il à la recherche de la brebis ou de la drachme perdues (sans

qu'elles soient responsables de leur égarement), mais il ne se laisse pas arrêter par la prodigalité du fils cadet ni même par l'incompréhension de l'aîné.

Appliquée à nous aujourd'hui, la Parole du Père miséricordieux est Bonne Nouvelle pour la communauté pécheresse qu'est l'Église de son Fils, appelée cependant à la sainteté malgré ses limites.

Célébrant le Pardon en ce temps de Carême, l'Église est invitée à festoyer dans son vêtement pascal.

Car celui qui était mort est revenu à la vie.

C'est vrai de Jésus, c'est vrai aussi des disciples.

Jean-Pierre Camerlain, ptre



Sommet au Vatican sur la protection des personnes mineures dans l'Église



**Assemblée des
évêques catholiques
du Québec**

Déclaration des évêques catholiques du Québec à la suite de la réunion de Rome sur les abus dans l'Église

Le pape François avait convoqué à Rome du 21 au 24 février les présidents des conférences épiscopales nationales à propos de la Protection des personnes mineures dans l'Église. Dans sa Lettre au peuple de Dieu du 20 août 2018, le pape François écrivait : « Avec honte et repentir, en tant que communauté ecclésiale, nous reconnaissons que nous n'avons pas su être là où nous le devons, que nous n'avons pas agi en temps voulu en reconnaissant l'ampleur et la gravité du dommage qui était infligé à tant de vies. Nous avons négligé et abandonné les petits. »

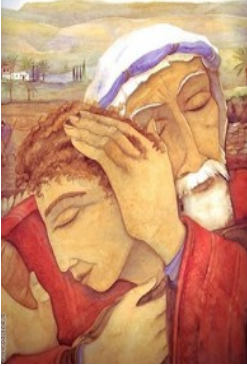
Le but de la rencontre était de reconstruire la crédibilité de l'Église et le sentiment de confiance des gens à son égard, en faisant en sorte que les évêques prennent conscience du drame et de la douleur des victimes et pour qu'ils assument leurs responsabilités. Pour y arriver, les travaux se sont concentrés sur les thèmes de la responsabilité, de la reddition de compte et de la transparence.

Les évêques catholiques du Québec saisissent l'occasion de cette rencontre pour réaffirmer leur profond engagement à poursuivre leurs efforts pour que jamais plus l'Église catholique du Québec ne soit impliquée de quelques manières que ce soit dans des gestes et des comportements inqualifiables qui portent une grave atteinte à la dignité des enfants et blessent leurs proches.

Notre détermination est tout aussi grande pour que, dans un souci de vérité, de justice et de guérison, les agresseurs soient dénoncés aux autorités compétentes et qu'ils répondent de leurs gestes. Nous voulons surtout pouvoir prendre soin des victimes, participer à leur guérison et contribuer à ce qu'une réconciliation soit possible, qui leur apportera la paix et la tranquillité.

Entretiens, nous accompagnons le pape François de notre amitié et de notre prière, de même que tous les évêques du monde entier, pour que l'Esprit Saint nous inspire les paroles et les gestes qui sauront faire la vérité et construire un avenir sécuritaire pour tous dans l'Église.

« VIENS SEIGNEUR JÉSUS, VOICI MA MAISON »



« Seigneur, je me présente devant Toi comme une maison vide, une maison qui attend, une maison bien pauvre. Loué sois-Tu Seigneur pour cette pauvreté ! Si mon plafond est défoncé, il peut laisser filtrer Ta lumière ; si mes murs sont délabrés, ils peuvent laisser passer Ton souffle ; si ma maison est vide, elle peut T'accueillir. Seigneur, voici ma maison. Je Te l'offre avec sa pauvreté, remplis-la de Ta présence. Toi, le Dieu qui pardonne, Tu ne dis pas : « Faites le ménage et je viendrai ! » Non, Tu viens chez moi et mon désordre ne Te fait pas peur.

Viens Seigneur, depuis si longtemps ma maison T'attend. Elle sera toujours vide tant que Tu n'y seras pas. Maranatha, viens Seigneur Jésus ! Amen.

P. Georges Madore

Offrandes hebdomadaires



24 mars

Quête libre : 143,10 \$

Enveloppes : 180,00 \$

Lampions : 62,35 \$

Total : 385,45 \$

Célébrations de l'Eucharistie

Samedi 16 h 30	30 mars Action de Grâce	Messe dominicale Jessie Jean-Hyppolite
Dimanche 10 h	31 mars Intention libre	4^e dimanche du Carême
Lundi 16 h 30	1^e avril Intention libre	Temps du Carême
Mardi 16 h 30	2 avril Intention libre	Temps du Carême
Mercredi 16 h 30	3 avril Intention libre	Temps du Carême
Jedi 10 h	4 avril Intention libre	Temps du Carême
Vendredi Relâche	5 avril	Temps du Carême

Lampe du sanctuaire et offrandes

Les personnes qui désirent faire un don pour la lampe du sanctuaire (25 \$) ou les offrandes, pain, vin et chandelles (10 \$), peuvent le faire en se présentant au presbytère du lundi au jeudi entre 9 heures et 17 heures. Merci.